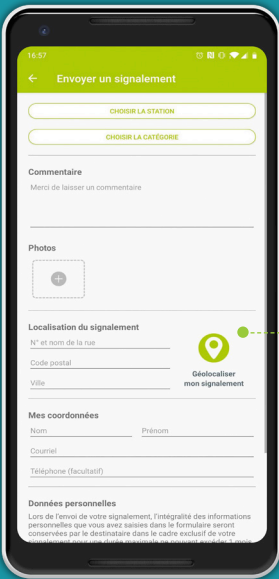


Au même titre que pour les collectivités, la fonctionnalité «signalement citoyens» a évolué de manière considérable côté utilisateurs de l'application.

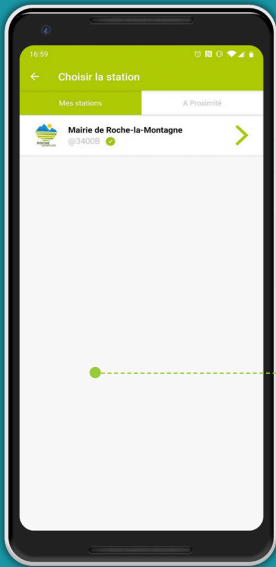
Chaque citoyen peut désormais avoir accès aux signalements qu'il a émis et en suivre l'évolution de traitement en temps réel.

Pour émettre un nouveau signalement, il suffit à l'utilisateur de cliquer sur le bouton «**+**» et de suivre les étapes expliquées ci-après.



Une fois que le citoyen a cliqué sur le bouton «+», un formulaire de saisie de son signalement s'affiche

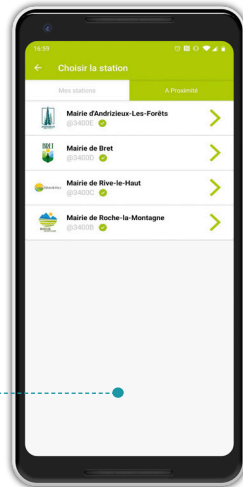




Le citoyen doit sélectionner parmi les stations auxquelles il est abonné, l'entité à laquelle il souhaite envoyer son signalement



Le citoyen peut également émettre un signalement à une station qui se trouve à proximité de lui et à laquelle il n'est pas abonné. Pour retrouver les stations à proximité de lui qui acceptent de recevoir des signalements, le citoyen doit avoir activé la position de son téléphone



16:57

← Envoyer un signalement

CHOISIR LA STATION

CHOISIR LA CATÉGORIE

Commentaire
Merci de laisser un commentaire

Photos

Localisation du signalement

N° et nom de la rue

Code postal

Ville

Mes coordonnées

Nom Prénom

Courriel

Téléphone (facultatif)

Données personnelles









Lors de l'envoi de votre signalement, l'intégralité des informations personnelles que vous avez saisies dans le formulaire seront conservées par le destinataire dans le cadre exclusif de votre



Le citoyen choisit ensuite la catégorie et la sous-catégorie de son signalement



15:51

← Choisir la catégorie

 Espaces verts	 Aires de jeux et parcs
 Propreté	 Voie et Circulation
 Police et Sécurité	 Secours
	

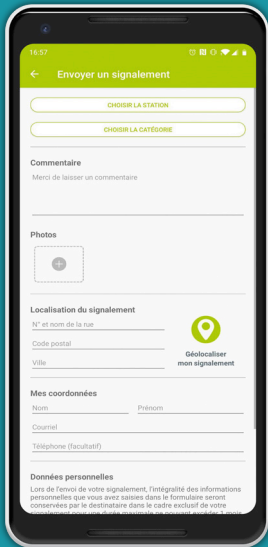
15:51

← Choisir la sous-catégorie

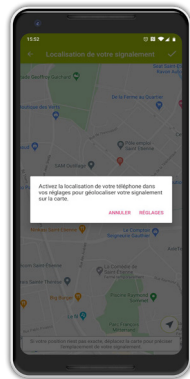
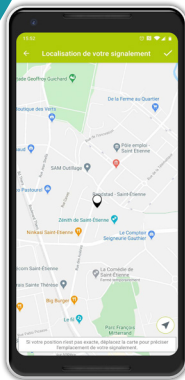
 Jeux endommagés	 Moblier endommagé
--	--

Pour indiquer la position de son signalement, le citoyen a 2 possibilités :

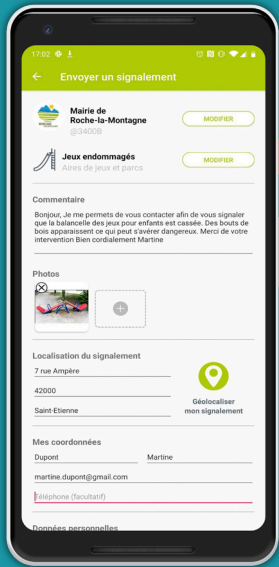
1) Soit il renseigne manuellement l'adresse postale de son signalement via les champs à sa disposition dans le formulaire



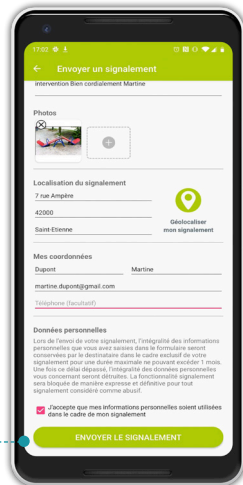
The image shows a smartphone screen with a green header and a white form titled "Envoyer un signalement". The form includes two dropdown menus: "CHOISIR LA STATION" and "CHOISIR LA CATÉGORIE". Below these is a "Commentaire" section with a text input field and a "Photos" section with a camera icon. The "Localisation du signalement" section contains fields for "N° et nom de la rue", "Code postal", and "Ville", along with a "Géolocaliser mon signalement" button. The "Mes coordonnées" section has fields for "Nom", "Prénom", "Courriel", and "Téléphone (facultatif)". At the bottom, there is a "Données personnelles" section with a small disclaimer.

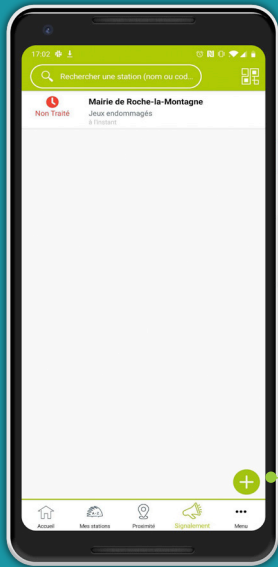


2) Soit, il clique sur le bouton «Géolocaliser mon signalement» et la carte s'affiche. Si sa géolocalisation est désactivée, il peut déplacer la carte manuellement vers le lieu de son signalement et valider via la petite coche en haut à droite. Ou encore cliquer sur le pointeur en bas à droite de l'écran pour accéder à ses réglages et ainsi activer sa géolocalisation



Une fois l'intégralité des informations de son signalement renseignée, il peut cliquer sur «Envoyer le signalement» pour que celui-ci soit transmis à la station concernée. Les champs : commentaire, nom, prénom et adresse mail sont obligatoires afin d'assurer la qualité et le suivi des informations remontées par le citoyen.

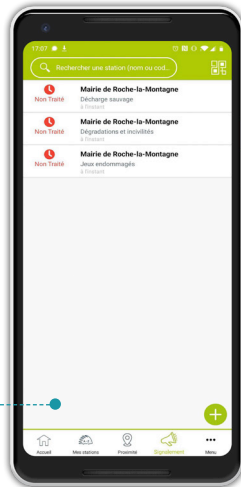


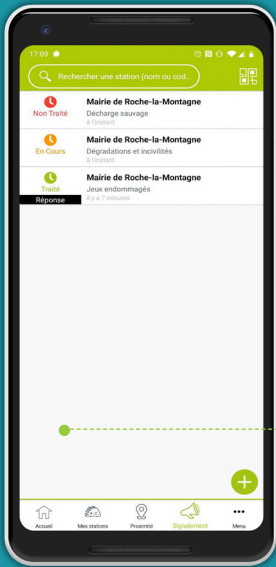


Le signalement que le citoyen vient d'émettre s'affiche instantanément dans la liste de ses signalements. Pour émettre un nouveau signalement, il n'aura qu'à cliquer sur le bouton «+» situé en bas à droite de l'écran



La liste de tous les signalements que le citoyen a émis restera visible dans son application jusqu'à ce que la collectivité les archive après traitement.

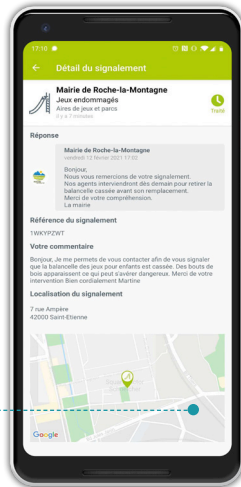




Le citoyen suivra en temps réel l'évolution de traitement de son signalement par la collectivité.

Il verra également via une étiquette noire si la collectivité a apporté une réponse à son signalement

En cliquant sur un signalement, il pourra en voir le détail et lire la réponse que lui a apporté la collectivité si cette dernière a répondu



illiwap

L'appli qu'il vous faut !

Tél. : 04 77 92 30 02

www.illiwap.com

